

Gattaz et Castaner sur le contrôle des chômeurs

note [hussonet](#) n°109, 18 octobre 2017

Un petit dossier de presse avec notamment deux vidéos de Castaner (avant et après...)

[Pierre Gattaz veut mieux contrôler les chômeurs avec "un contrôle journalier"](#)

"Il ne faut pas que l'assurance chômage donne un confort fictif"

huffingtonpost, 18/10/2017



Le numéro un du Medef, Pierre Gattaz, a estimé ce mardi 17 qu'il fallait mieux contrôler [les chômeurs dans leur recherche d'emploi](#), évoquant un "contrôle journalier", alors que Matignon a commencé à recevoir les partenaires sociaux au sujet de l'assurance chômage.

"L'assurance chômage est un outil indispensable pour sécuriser [les salariés en transition](#) mais il faut que le système soit incitatif à la reprise d'emploi et aide réellement à retrouver un emploi", a estimé Gattaz lors d'une conférence de presse.

"Il ne faut pas qu'il donne un confort fictif qui entraîne encore plus de difficultés quand il prend fin", a-t-il ajouté. Soulignant qu'il fallait "aider ceux qui ont vraiment besoin de formation", le patron des patrons a affirmé qu'il y avait aussi "des gens qui profitent du système", sans pour autant être "hors-la-loi".

Dans ce contexte, il a jugé qu'il fallait contrôler les demandeurs d'emploi sur leur recherche, "peut-être par un contrôle journalier", et surveiller qu'ils ne refusent pas à plusieurs reprises des offres raisonnables d'emploi.

"Dans certains pays, c'est journalier"

Invité à préciser ce qu'il entendait exactement par "contrôle journalier" en sortant de son entrevue à Matignon mardi soir, Gattaz a expliqué qu'il pouvait s'agir "d'un contrôle journalier ou hebdomadaire". "C'est un contrôle qui est important", a-t-il dit. "Journalier, hebdomadaire, ou mensuel c'est un truc qu'il faut débattre", a-t-il ajouté.

"Dans certains pays, c'est journalier, dans d'autres pays c'est hebdomadaire", a-t-il ajouté, prenant aussi l'exemple du Canada où lorsque "les personnes partent en vacances" elles ne reçoivent plus l'allocation.

Gattaz a par ailleurs réitéré ses mises en garde contre l'intégration des démissionnaires et des indépendants dans le régime d'assurance chômage, soulignant que le système actuel était "toujours plombé par une dette énorme" et "toujours déficitaire à ce jour".

"Le financement de la formation des chômeurs est un sujet", a-t-il déclaré. "Les entreprises sont prêtes à participer, mais il ne saurait être question de ponctionner massivement les fonds de la formation professionnelle de nos salariés à cette fin", a-t-il toutefois ajouté.

[Un "contrôle journalier des chômeurs": la nouvelle idée du Medef](#)

LEXPRESS.fr, 17/10/2017

Le patron du Medef Pierre Gattaz estime qu'il contrôler les demandeurs d'emploi sur leur recherche, "peut-être par un contrôle journalier", et surveiller qu'ils ne refusent pas à plusieurs reprises des offres raisonnables d'emploi.

"Des gens qui profitent du système"

"L'assurance chômage est un outil indispensable pour sécuriser les salariés en transition mais il faut que le système soit incitatif à la reprise d'emploi et aide réellement à retrouver un emploi, a estimé Pierre Gattaz lors d'une conférence de presse ce mardi 17 octobre. Il ne faut pas qu'il donne un confort fictif qui entraîne encore plus de difficultés quand il prend fin", a-t-il ajouté.

Soulignant qu'il fallait "aider ceux qui ont vraiment besoin de formation", le patron des patrons a affirmé qu'il y avait aussi "des gens qui profitent du système", sans pour autant être "hors-la-loi". Dans ce contexte, il a jugé qu'il fallait contrôler les demandeurs d'emploi sur leur recherche, "peut-être par un contrôle journalier", et surveiller qu'ils ne refusent pas à plusieurs reprises des offres raisonnables. Quelques heures plus tard, alors qu'il sortait d'une entrevue à Matignon, il a précisé son propos: "C'est un contrôle qui est important. Journalier, hebdomadaire, ou mensuel c'est un truc qu'il faut débattre."

Pas touche à l'argent de la formation

Pierre Gattaz a par ailleurs réitéré ses mises en garde contre l'intégration des démissionnaires et des indépendants dans le régime d'assurance chômage, soulignant que le système actuel était "toujours plombé par une dette énorme" et "toujours déficitaire à ce jour".

"Le financement de la formation des chômeurs est un sujet", a-t-il déclaré. "Les entreprises sont prêtes à participer mais il ne saurait être question de ponctionner massivement les fonds de la formation professionnelle de nos salariés à cette fin", a-t-il toutefois ajouté.

[Christophe Castaner prenait beaucoup plus la défense des chômeurs lorsqu'il n'était pas ministre](#)
huffingtonpost.fr, 17/10/2017



Période Macron (Cliquer sur l'image)

Période PS (Cliquer sur l'image)

À changement de fonction, changement de ton. Quand Christophe Castaner siégeait à l'Assemblée nationale, celui qui était alors député PS des Alpes-de-Haute-Provence -mais déjà rallié à Emmanuel Macron- s'en était pris vigoureusement, début 2017, à ceux qui accusent les demandeurs d'emploi d'abuser du système de l'indemnisation chômage.

En réaction aux propos de l'ancien porte-parole en Mayenne de la campagne de François Fillon pendant la primaire de droite, qui avait déclaré que "[l'argent du RSA sert à acheter de l'alcool, de la drogue et à la prostitution](#)" -des propos contestés au sein même de la droite-, Christophe Castaner avait prononcé [en janvier 2017](#) un vibrant discours contre les politiques "dénonçant l'assistanat, la triche, l'abus". Tout en précisant que "bien sûr, il faut être exigeant dans la recherche réelle d'emploi".

Et l'ex-tête de liste socialiste aux élections régionales en PACA de signaler qu'en 2015, "la durée moyenne d'indemnisation d'un chômeur n'était que de dix mois, et 70 % des allocataires ont été indemnisés moins d'un an. Nous sommes loin de l'image que certains veulent donner des chômeurs", ajoutait-il (voir vidéo ci-dessus).

Devenu secrétaire d'État chargé des relations avec le Parlement en mai 2017, Christophe Castaner regarde dorénavant sous un autre angle les questions liées à l'assurance-chômage. D'autant que le porte-parole du gouvernement doit justifier le revirement d'Emmanuel Macron concernant l'ouverture des droits aux indemnités chômage aux salariés démissionnaires. La promesse de campagne du candidat d'En Marche! est en effet sortie curieusement rétrécie du "Grand entretien" de TF1, ce dimanche 15 octobre, puisqu'elle est conditionnée désormais à un "projet" professionnel.

Le ministre Castaner s'est finalement mis à entonner le refrain que le député Castaner ne supportait pas d'entendre. "La liberté, ce n'est pas de se dire que finalement, je vais bénéficier des allocations chômage pour partir deux ans en vacances" a-t-il déclaré ce lundi 16 octobre (voir vidéo ci-dessus). Mais pour bénéficier indemnités chômage, encore faut-il que les inscrits à Pôle Emploi puissent notamment justifier de "démarches effectives et régulières de recherche d'emploi" et accepter les "offres raisonnables d'emploi" proposées sous peine de radiation. Comme le député (PS) Castaner aurait pu le rappeler au ministre (LREM) Castaner .